Ruisseaux patrimoniaux et milieux tourbeux et paratourbeux de la haute vallée du Cousin

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600992
Numéro régional : 37
Départements : Côte d'or, Nièvre, Yonne
Arrondissements : Montbard, Clamecy, Château-Chinon, Avallon
Communes : Alligny-en-Morvan, Champeau-en-Morvan, Dun-les-Places, Saint-Agnan, Saint-Andeux, Saint-Brisson, Saint-Germain-de-Modeon, Saint-Léger-Vauban
Surface : 1502 hectares

Les 8 entités du site Natura 2000 « Etangs à littorelles et queues marécageuses, prairies marécageuses et paratourbeuses du nord Morvan » se répartissent dans la vallée du Cousin, caractérisée par un ensemble diversifié de milieux aquatiques et tourbeux. Relictes de la dernière glaciation, ces zones humides, des plus pionnières aux plus évoluées, possèdent une forte valeur patrimoniale.

Un patrimoine naturel d'intérêt européen

Les étangs et les milieux aquatiques afférents : D'origine artificielle, ils participent à la biodiversité en permettant l'installation d'espèces végétales inféodées aux eaux stagnantes, dont le Fluteau nageant, plante herbacée aquatique très rare en Bourgogne, rencontrée principalement dans les eaux claires peu profondes, pauvres en nutriments (oligotrophes) et bien ensoleillées.
La végétation, répartie en ceintures concentriques en fonction de la profondeur de l'eau, est exploitée par maintes espèces animales, dont le Gomphe serpentin et la Cordulie à corps fin, deux libellules protégées réglementairement.
L'exondation estivale et naturelle des berges conditionne le développement de pelouses d'intérêt européen telles les pelouses à Littorelles présentes sur les berges des étangs de Maire, du Vernidard , Morin et des Hâtes.

Les rivières et ruisseaux du Bassin du Cousin : Rapides, bien oxygénés et riches en abris divers (souches, sous-berges et pierres), les cours d'eau présentent une faune aquatique d'une grande richesse. Ils hébergent, entre autres, l'Ecrevisse à pattes blanches, petit crustacé en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition, et la Moule perlière, espèce dont les effectifs français ont diminué de plus de 90% en un siècle.
Le dense chevelu hydrographique est également favorable aux libellules, dont l'Agrion de Mercure qui y trouve à la fois zones de chasse et de reproduction.

Les tourbières : Implantées en fond de vallons marécageux, les tourbières présentent tous les stades dynamiques d'évolution. Elles sont constituées, en proportions variables, de bas-marais acides encore dépendants des eaux de ruissellement, de tourbières hautes actives composées de buttes de sphaignes, et de tourbières dégradées,

caractérisées par des touradons de Molinie, une graminée haute qui colonise les sols temporairement exondés.
Les tourbières abritent une faune et une flore rares en Bourgogne, spécifiques des milieux pauvres, acides et engorgés d'eau en permanence.

Les prairies humides paratourbeuses : En marge des tourbières, elles occupent les dépressions et les fonds du lit majeur du Cousin et comprennent des espèces adaptées aux différents degrés d'humidité des sols. Formées d'une mosaïque d'habitats naturels, elles accueillent de nombreux reptiles et papillons. Parmi ces derniers, citons le Damier de la Succise qui butine principalement les fleurs des scabieuses dans les prairies et les friches plus ou moins humides.

Les forêts humides et tourbeuses : Dominées par le Bouleau pubescent, parfois en mélange avec les aulnes, les forêts humides et tourbeuses sont développées en continuité avec les tourbières, sur les sols tourbeux très épais. Habitat d'intérêt européen prioritaire, elles possèdent une flore spécifique et rare à l'échelle européenne.

Les enjeux sur le site

Les groupements végétaux d'intérêt européen présents dans certains étangs ou sur leur berges sont en partie à l'origine de la proposition du site au Réseau Natura 2000. Leur existence, considérés comme un enjeu important, est fortement menacée par :
- les dégradations physiques du plan d'eau et de ses berges (piétinement, envasement naturel) ;
- les perturbations qualitatives et quantitatives de l'eau en provenance du bassin versant ;
- l'arrêt des exondations estivales des berges.

⇨Préserver les étangs et les habitats naturels d'intérêt européen qui y sont associés.

❖Les rivières et ruisseaux à Moule perlière et Ecrevisse à pattes blanches constituent des habitats d'espèces d'intérêt européen, plus ou poins menacés à l'échelle nationale et dont le maintien apparaît comme un fort enjeu. En assez bon état de conservation, ils font toutefois l'objet d'activités humaines pouvant leur être particulièrement défavorables telles que :
- les pollutions issues des activités agricoles réalisées sur l'ensemble du bassin versant ;
- l'érosion due aux activités agricoles et sylvicoles ;
- le piétinement par le bétail,
- les modifications des berges et de la ripisylve.

❖Si certains étangs contribuent à la diversité spécifique en permettent l'installation d'espèces végétales aquatiques flottantes ou submergées, leur mode de gestion peut avoir des conséquences sur la qualité des ruisseaux en contribuant au réchauffement et à l'enrichissement minéral de l'eau à leur aval ainsi qu'à l'introduction de poissons carnassiers (brochets et perches) pour lesquels l'écrevisse fait partie du régime alimentaire.
⇨Préserver les habitats naturels aquatiques et les espèces associées par la prise en compte de leur sensibilité dans la pratique d'activités économiques et la gestion des étangs.

Les zones tourbeuses sont des milieux naturels fragiles et en régression à l'échelle européenne. Au vue de leur richesse écologique et des menaces, à la fois naturelles et anthropiques auxquelles elles sont soumises, elles constituent un enjeu de conservation prioritaire.
❖Les actions anthropiques tels les drainages ou tout autre aménagement susceptible de modifier le régime hydraulique représentent la principale cause de déclin des tourbières, en contribuant à leur assèchement et en accélérant la colonisation par les ligneux, notamment les bouleaux.
⇨Restaurer l'alimentation en eau des milieux tourbeux.
❖L'absence de pratiques d'entretien laisse libre cours au développement de la Molinie et à l'apparition d'arbustes, provoquant la fermeture progressive du milieu.
⇨Réaliser des actions d'entretien adaptées.

Les prairies humides paratourbeuses occupent une surface significative, possèdent un grand intérêt fonctionnel vis-à-vis des milieux aquatiques (rôle tampon) et abritent un remarquable cortège floristique et faunistique. Leur présence apparaît donc comme un des enjeux principaux.
La majorité des prairies, vouée à l'élevage extensif de bovins charolais maigres, est dans un bon état de conservation. Toutefois, elles sont vulnérables face à l'évolution des

pratiques agricoles qui tend non seulement à modifier leur structure et leur composition mais aussi à les raréfier.

❖Certaines prairies humides, trop difficiles d'exploitation, se voient abandonnées et par conséquent fortement colonisées par des ligneux, alors que d'autre sont assainies, converties en cultures céréalières ou plantées en sapins de Noël.

❖Les prairies des sols plus sains sont quant à elles rarement délaissées. La tendance actuelle est davantage à leur intensification (augmentation du chargement en bétail, amendements,…) ou leur conversion en cultures céréalières.

⇨Réhabiliter les prairies et maintenir ou reprendre une activité agropastorale extensive.2 facettes pour les prairies et les pelouses montagnardes.

Au même titre que les tourbières, les forêts humides et tourbeuses représentent des habitats naturels dont l'enjeu de conservation est prioritaire. Relevant du domaine non productif et connaissant une dynamique d'évolution relativement stable, la problématique de maintien qui leur est assignée est principalement liée à l'assèchement du sol qui contribue au remplacement des espèces d'origine par des essences moins adaptées aux excès d'eau telles le Chêne et le Bouleau verruqueux.

⇨Préserver les forêts humides et tourbeuse en préservant les conditions d'humidité du sol. Poursuivre la gestion conservatoire actuellement mise en œuvre.

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne

SIC
N°U.E.: FR2600992
N° REG. : 37

ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN

PLAN D'ASSEMBLAGE DES PLANS DE SITUATION

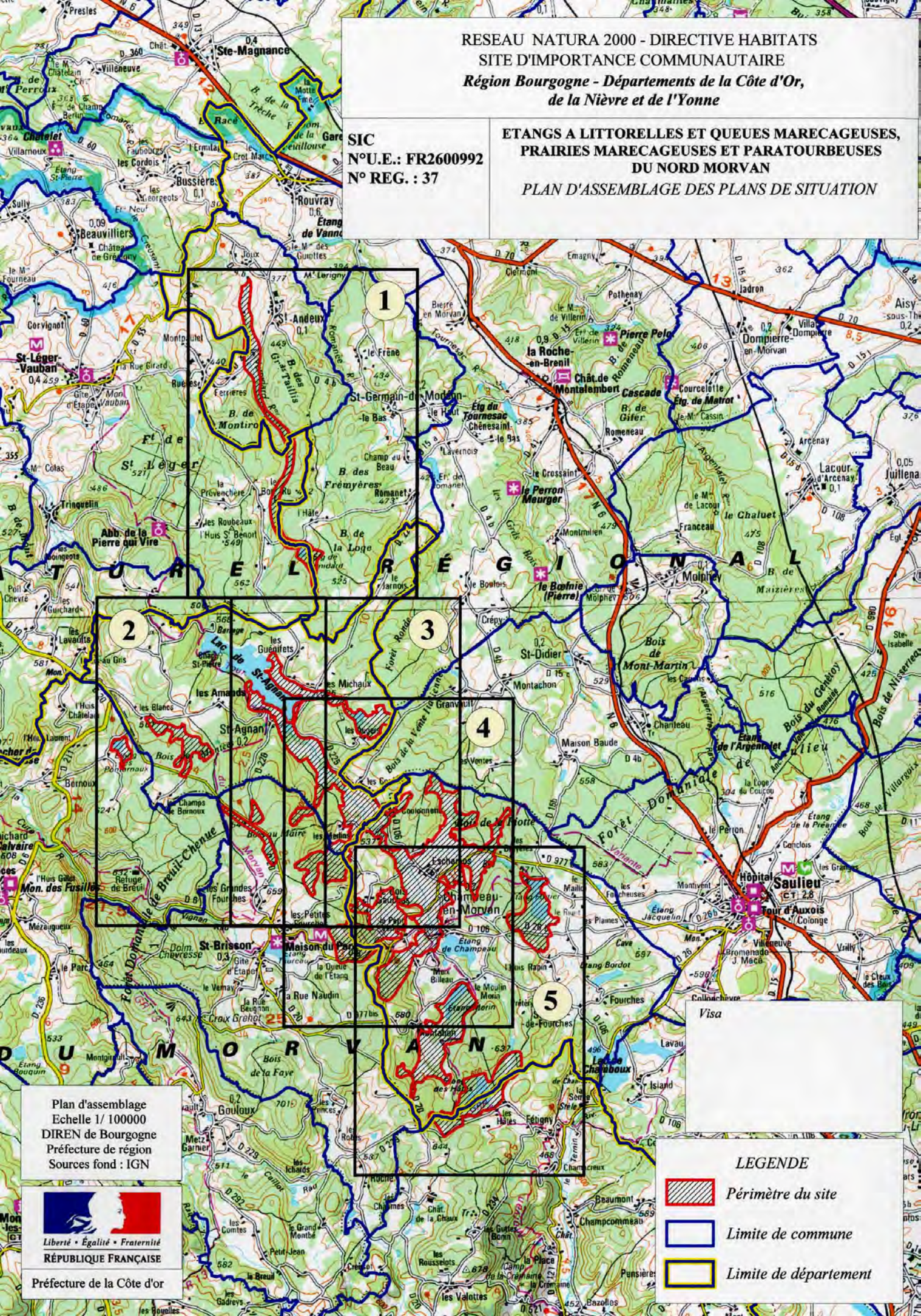

Plan d'assemblage
Echelle 1/ 100000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Côte d'or

Visa

LEGENDE

- *Périmètre du site*
- *Limite de commune*
- *Limite de département*

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne

1

SIC
N°U.E.: FR2600992
N° REG. : 37

ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN
PROPOSITION DE SITE

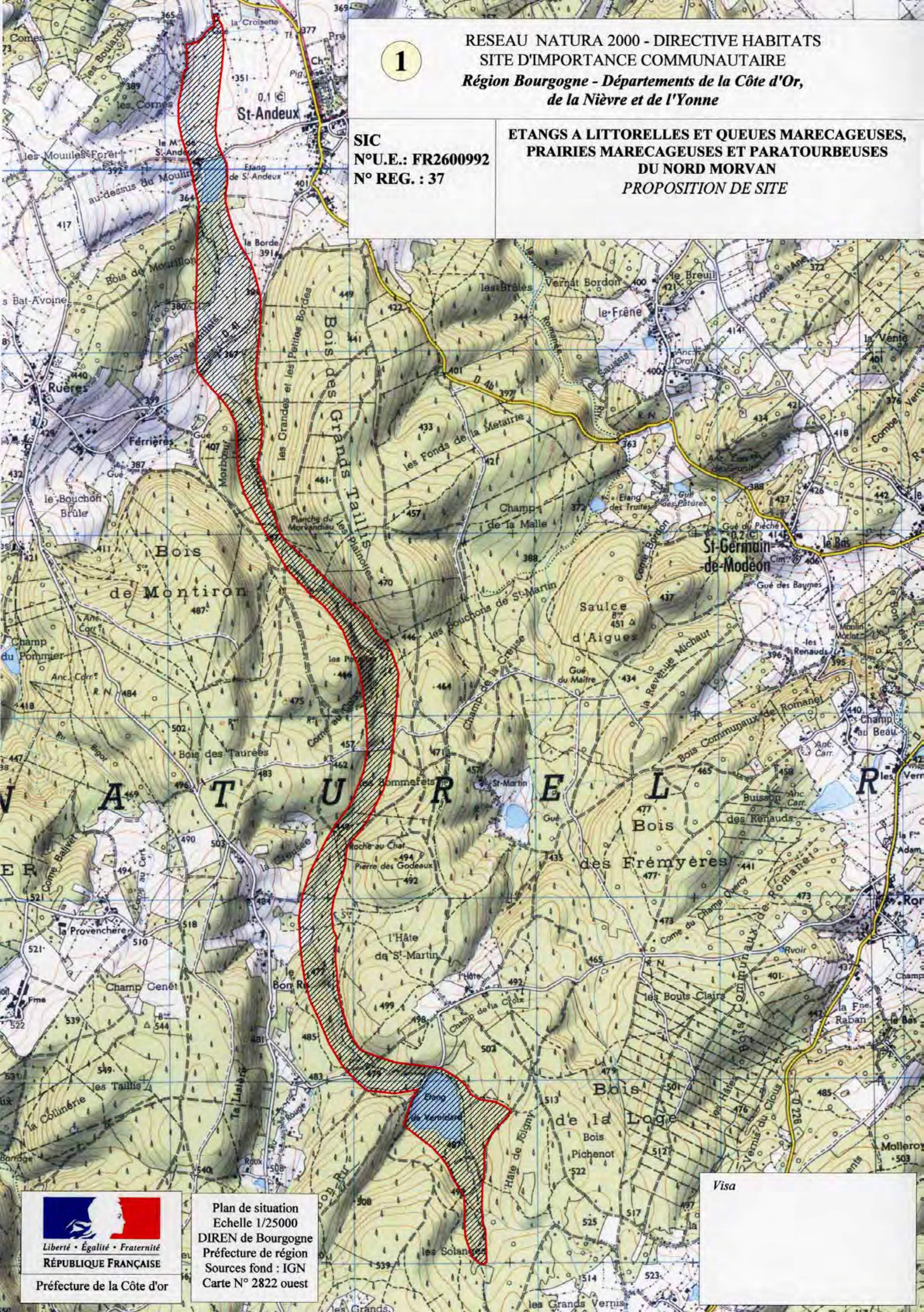

Plan de situation
Echelle 1/25000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2822 ouest

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Côte d'or

Visa

2

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne

SIC
N°U.E.: FR2600992
N° REG. : 37

ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN

PROPOSITION DE SITE

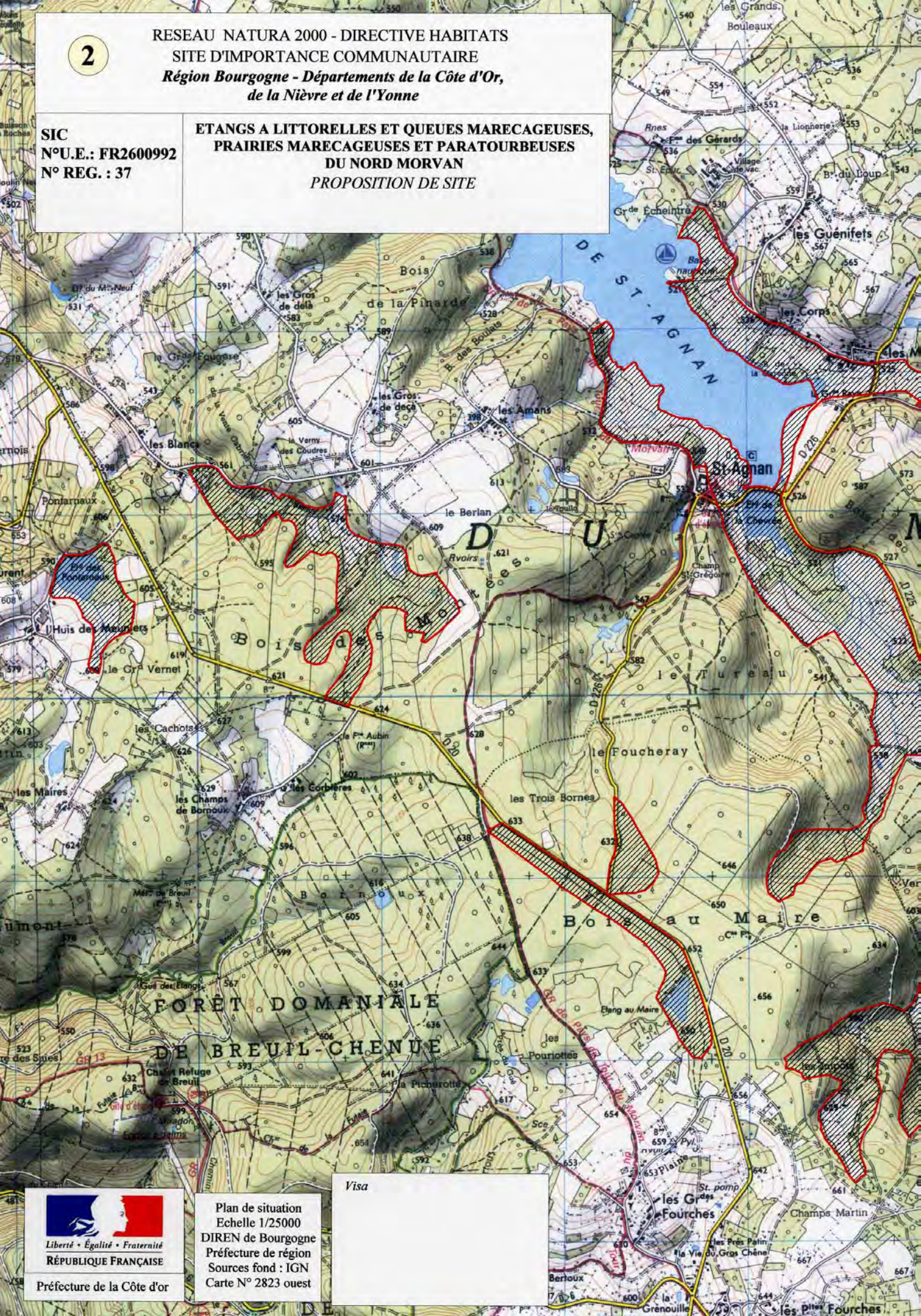

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Côte d'or

Plan de situation
Echelle 1/25000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2823 ouest

Visa

3

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne

SIC **N°U.E.: FR2600992** **N° REG. : 37**	**ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN** *PROPOSITION DE SITE*

Visa

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Côte d'or

Plan de situation
Echelle 1/25000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2823 Est
Carte N° 2823 Ouest

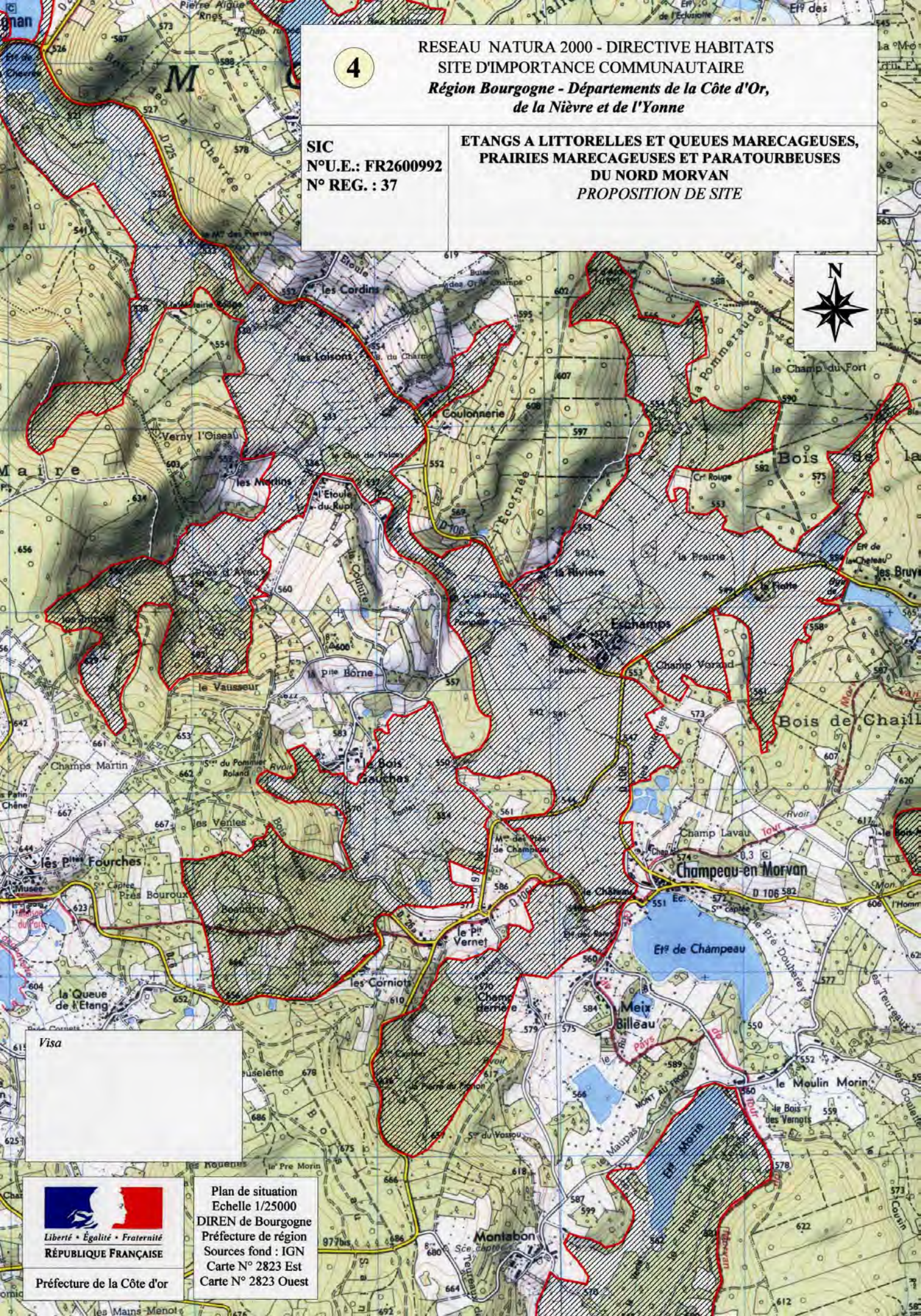
4
RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne
SIC
N°U.E.: FR2600992
N° REG. : 37
ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN
PROPOSITION DE SITE
N
Visa
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la Côte d'or
Plan de situation
Echelle 1/25000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2823 Est
Carte N° 2823 Ouest

5

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne

SIC
N°U.E.: FR2600992
N° REG. : 37

ETANGS A LITTORELLES ET QUEUES MARECAGEUSES, PRAIRIES MARECAGEUSES ET PARATOURBEUSES DU NORD MORVAN

PROPOSITION DE SITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Côte d'or

Plan de situation
Echelle 1/25000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2823 Est
Carte N° 2823 Ouest

Visa